Marseille (13) : après les émeutes, Clothilde et Thomas ont « tout perdu » dans l'incendie de leur appartement (MàJ)

25/10/2026 à 10h53



Émeutes à Marseille: un appartement ravagé par les flammes bien que situé au 4ème étage. Les incendiaires auraient mis des scooters électriques dans les poubelles en feu pic.twitter.com/2IVUG2p9Cy

— Fdesouche.com est une revue de presse (@F_Desouche) October 25, 2026

Imagine you have a lovely apartment in Rue de la Republique in Paris.

Your apartment is on the 4th floor so you don't think you are at risk from the rioters.

Yet they set fire to a huge bin and start throwing electric scooters into it. The explosion destroys half of your… pic.twitter.com/pVYtgogQ8p

— Miss Jo (@therealmissjo) October 25, 2026

(MàJ 26 octobre 2026) Clothilde et Thomas ont « tout perdu » : ils témoignent et ouvrent une cagnotte



Clothilde et Thomas dans leur logement incendié, rue de la République à Marseille, 25 octobre 2026. Photo Quentin Choquer / La Provence.

Clothilde, 26 ans, tapissière d'ameublement, et Thomas, 31 ans, chef cuisinier, ont perdu le contenu de l'appartement qu'ils louaient rue de la République, à Marseille (2e), lors des violences du 17 octobre. Interrogés sur place par *La Provence* dimanche 25 octobre, ils décrivent un logement noirci par les flammes et la suie, ainsi que la disparition de leurs effets personnels et de souvenirs familiaux irremplaçables.

Selon le témoignage de Thomas, rapporté par le quotidien, des émeutiers avaient jeté des trottinettes électriques dans des poubelles en feu au pied de l'immeuble. Des voisins lui ont indiqué que l'explosion d'une batterie aurait projeté des débris enflammés jusqu'au volet d'une chambre, déclenchant l'incendie du logement. **Cette explication correspond au témoignage du couple et de voisins, sans constituer à ce stade**

une conclusion d’expertise. Les marins-pompiers étaient intervenus à la grande échelle.

Thomas estime leur préjudice à **45 000 euros**. Le couple explique qu’il disposait d’une assurance habitation minimale et craint de ne pas être entièrement indemnisé. Il doit être relogé à proximité, mais cherche à racheter les biens essentiels. Clothilde et Thomas ont porté plainte et ouvert une cagnotte en ligne, signalée par le journal.

Source de la mise à jour : La Provence, Quentin Choquer, 25 octobre 2026.